



Dialogue Nord-Sud

Des discours aux actes

L'ANNÉE 1981 pourrait s'avérer cruciale pour la poursuite éventuelle des négociations économiques multilatérales entre les pays développés (le Nord) et les pays en voie de développement (le Sud) généralement désignées sous le nom de dialogue Nord-Sud, surtout depuis la Conférence de Paris sur la Coopération économique internationale (CCEI) qui a pris fin en 1977.

Depuis 1974, les négociations ont porté avant tout sur les nombreuses propositions visant l'établissement d'un nouvel ordre économique international (NOEI) et formulées pour la plupart dans deux résolutions de la sixième Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, en mai 1974. La hausse des prix décrétée par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) l'année précédente avait poussé les pays en développement à présenter une série de demandes vigoureuses en vue d'une révision d'un système économique mondial qui, affirment-ils, tend actuellement à les désavantager. Tout en reconnaissant le bien-fondé d'une bonne part des inquiétudes des pays en voie de développement, les pays développés ont exprimé des réserves sur un certain nombre de leurs propositions. En septembre 1975, cependant, après des négociations prolongées, la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté par consensus une résolution sur la coopération économique internationale, précisant sur quels secteurs les futures négociations devraient se concentrer pour réaliser un ordre économique international plus juste et plus équitable, ordre dont le contenu n'a cessé de se modifier au cours de la dernière décennie.

L'objectif de la Conférence sur la coopération économique internationale (CCEI), ouverte en 1975 sous la coprésidence du secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures d'alors, l'Honorable Allan MacEachen et du ministre d'État du Vénézuéla pour les Affaires économiques internationales, l'Honorable Manuel Pérez Guerrero, était d'examiner la possibilité de conclure des ententes au sein d'un groupe restreint de pays développés, de pays de l'OPEP et de pays en voie de développement importateurs de pétrole, dans les domaines de l'énergie, des matières premières, du développement et des finances. Bien qu'un esprit de coopération et une tendance commune vers un même but semblent s'être dégagés au cours de la Conférence, les travaux de la CCEI n'ont abouti, en 1977, qu'à un accord limité.

En 1977, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de convoquer une Session extraordinaire en 1980 pour évaluer les progrès accomplis vers l'établissement d'un nouvel ordre économique international et, dans le cadre de cet effort, pour adopter la Stratégie internationale du développement des années 80. L'année dernière, l'ordre du jour de la Session extraordinaire a été élargi afin d'englober le lancement d'une éventuelle série de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement, axées sur cinq grands domaines : les matières premières, le commerce, l'énergie, le développement et les questions monétaires et financières. Lors de sa Session extraordinaire, tenue en août et septembre 1980, l'Assemblée générale des Nations Unies est arrivée à un consensus à ce sujet.

Depuis longtemps, le Canada parti-

cipe activement aux discussions entre les pays en développement et les pays industrialisés. Rappelons que vers la fin des années 60, le Rapport Pearson a marqué une étape importante dans l'évolution des approches du développement. Tout au long des années 70, le Canada a tenté de jouer un rôle constructif dans les négociations Nord-Sud et il s'est efforcé tout particulièrement de faire du dialogue avec les pays en développement un outil plus efficace et plus pratique.

Pour le Canada, le déséquilibre entre pays comblés et pays démunis n'est pas un faux problème. Pour les 800 millions de personnes dont les besoins fondamentaux - nourriture, logement, chauffage, eau, soins médicaux - ne sont pas satisfaits, la pauvreté n'est pas une abstraction. «*Les deux tiers des gens de cette planète prennent un recul, non seulement en matière de bien-être mais aussi de réalisation de leur potentiel. Cet environnement ne peut manquer d'influencer l'avenir des nations les plus favorisées*» (1). De l'avis du Canada, il est donc important et avantageux pour toutes les parties intéressées - dans un monde où l'interdépendance s'accroît sans cesse - d'intégrer davantage les pays en développement au système économique international et de rechercher des moyens nouveaux susceptibles d'accélérer le développement du Tiers-Monde.

Depuis quelques années, le gouffre entre le Nord et le Sud s'est approfondi davantage en raison du fardeau imposé aux pays du Tiers-Monde par la hausse du prix du pétrole. La dette actuelle de ces pays excède 300 milliards de dollars et le seul coût du service de cette dette est de 10 millions de dollars plus élevé que l'aide qu'ils reçoivent annuellement des pays industrialisés. Il